



CR du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion du :	19 février 2018
Président de séance :	Michel PLUCHON
Présents :	Gilles LATTE – Michel THARREAU – Jacques THIBAULT
Assistent :	Frédéric BODINEAU – Lionnel DUCLOZ
Excusés :	Philippe MONNIER – Bernard GUEDET – Jean-Michel GODARD – Philippe GUEGAN PALVADEAU – Damien LECOMTE

1. Section équivalences

La Commission valide les demandes d'équivalence BEF ci-après :

Monsieur BAUSSON Philippe né le 03/09/1960 domicilié à LA ROCHE SUR YON (85) – Titulaire du BEES1 Football le 04/04/1990 à LA ROCHE SUR YON

Monsieur BERNARDO Christophe né le 30/07/1978 domicilié à MONTOIR DE BRETAGNE (44) – Titulaire du BEES1 Football le 03/07/2001 à NANTES

Monsieur HERVEOU Thibaut né le 03/12/1988 domicilié à ANGERS (49) – Titulaire du BEES1 Football le 19/12/2013 à NANTES

Monsieur PLISSONNEAU Sébastien né le 05/01/1975 domicilié à PORNIC (44) – Titulaire du BEES1 Football le 09/06/1998 à NANTES

Monsieur GUYARD Anthony né le 26/02/1975 domicilié à BELGEARD (53) – Titulaire du DEF le 19/03/2012 à PARIS

Monsieur VIDGRIN Yann né le 20/09/1972 domicilié à VIVY (49) – Titulaire du BEES1 Football le 30/06/1999 à NANTES

Monsieur DUVAL Olivier né le 19/05/1971 domicilié à VAL DU LAYON (49) – Titulaire du BEES1 Football le 27/10/1994 à NANTES

Monsieur FOUCHER Philippe né le 20/08/1966 domicilié à PANNECE (44) – Titulaire du BEES1 Football le 01/07/1997 à NANTES.

Monsieur ZEBIDI Loutfi né le 18/11/1983 domicilié à ST HERBLAIN (44) – Titulaire du BEES1 Football le 25/08/2008 à NANTES.

Autres demandes :

Monsieur FORVEILLE Emmanuel né le 24/12/1970 domicilié à FEYTIAT (87) – Titulaire du BEES1 Football le 18/10/1996 à NANTES. Accord de principe mais la commission s'interroge sur sa capacité à délivrer une attestation pour un éducateur licencié dans une autre Ligue. La commission demande la validation de cette procédure particulière par la FFF.

Monsieur BELLEGARDE Frédéric né le 11/08/1972 domicilié à NANTES (44) – Titulaire du BEES1 Football le 12/07/2004 à PARIS. Dossier ajourné, manque l'attestation des clubs.

La commission précise que ces demandes peuvent toujours être adressées à la Ligue. Elle avise les éducateurs qu'il est prudent de numériser toutes les pièces officielles pour en faciliter la conservation.

2. Calendrier

Prochaine réunion : le 06.03.2018 à 14h30.

Le Président de séance,
Michel PLUCHON

Le Secrétaire de séance,
Gilles LATTE